



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N°2, Juin 2022

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Maître de Conférences (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agréé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complex), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

I- HISTOIRE

Incidence du réseau routier sur le développement de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1980	
Laurent Abé ABÉ.....	9
Histoire du village de yégué (centre-togo) et son apport dans le développement du pays Adélé du milieu du XIX^e siècle à 1993	
Kokou APEGNON	19
Political leadership in gorgui dieng's <i>a leap out the dark</i>	
Mamadou Gorgui BA	29
Le <i>Dawlotuzan</i> : une réponse aux frontières coloniales (XIX^e-XX^e siècle)	
Nanbidou DANDONOUGBO	37
La politique d'investissements publics et privés dans l'Afrique occidentale française (AOF) : quels enjeux de 1946 à 1957 ?	
Antoine Koffi GOLE.....	49
Les appareils de sûreté et de sécurité et la surveillance des frontières septentrionales du Cameroun	
Yaya NTEANJEMGNIGNI	63
Social organization of the Diola people from Fongny in lower Casamance: political structure, land law and distribution of tasks (15th-20th century)	
Aliou SENE.....	89
Cameroon museums as hubs of spiritual art	
Victor BAYENA NGITIR.....	99
Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités commerciales entre la colonie, le pouvoir central et les populations locales au milieu du XIX^e siècle	
Ibrahima SECK.....	117

II- GÉOGRAPHIE

Contraintes dans l'enregistrement des actes par les commissions foncières de base dans les communes de affala, Kao et Barmou de la région de Tahoua au Niger	
Elhadji Mohamoud CHEKOU KORE	138
Contribution du tourisme dans le développement socio-économique de la ville de Djenné/région de Mopti (Mali)	
Sory Ibrahima FOFANA, Charles SAMAKE et Siaka DOUMBIA.....	151
Dynamique de l'occupation du sol et son incidence sur l'agriculture périurbaine des niayes méridionales à Dakar	
Maguette NDIAYE, Alla MANGA, Yaya Mansour DIÈDHIOU et Pascal SAGNA	163

Filière karité et lutte contre la pauvreté de la femme rurale du Mandoul (Sud du Tchad) : Une professionnalisation manquée	
Ouyo Kwin Jim NAREM et Togyanouba YANANBAYE	181

III- LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE

L'intronisation du chef de village : une manifestation ancestrale de Bèlèdougou (Mali)	
Amadou Zan TRAORÉ, Famakan KEITA et Nassoum Yacine TRAORÉ	195
A Postmodern Reading of “The Arcadian Myth” in ben Okri’s <i>in Arcadia</i>	
Souleymane TUO.....	207
L’art comme lieu de résistance à l’ordre établi chez Theodor w. Adorno	
N’guessan Jonas KOUASSI.....	223
Mémoires de porc-épic Mabanckouenne entre oralité-écriture	
Aimée Noëlle GOMAS et Chris Emmanuel BAKOUNA MALANDA	233
Radicalisation et fondamentalisme : une problématique d’un vivre ensemble dans le Nigeria contemporain ; une analyse de <i>Another episode of trauma</i> (2014) de Temilolu Fosudo	
Abib SENE.....	241

IV- SOCIOLOGIE

L’enjeu socio-culturel du sacrifice dans quelques films ivoiriens	
Yao N’DRI et Kadja Olivier ÉHILÉ	253
VIH/sida, bouleversements biographiques et recomposition identitaire chez les patients d’Adzopé	
Jean Bilé WADJA et Taïba Germaine AINYAKOU.....	263
Usages de l’entretien individuel dans les recherches qualitatives réalisées par les étudiants de sociologie en côte d’ivoire	
Yogblo Armand GROGUHE.....	277

V- COMMUNICATION-SCIENCES DE L’ÉDUCATION ET DU LANGAGE

Diagnostic des quartiers précaires des zones à risque d’Abidjan : quelle stratégie de communication pour une intervention en milieu urbain pauvre ?	
Mamadou DIARRASSOUBA.....	291
L’impact de l’éducation préscolaire sur les performances dans l’expression orale des apprenants du cycle d’éveil de l’école primaire	
Béatrice Perpétue OKOUA et Bertie Stevalor Aristote VILA	305
La Problématique de la formation initiale des instituteurs en République du Congo	
Yolande THIBAULT-MPOLO	317
Néologie et métissage linguistique dans <i>La Vie Et Demie</i> de Sony Labou Tansi	
Achille Cyriac ASSOMO.....	329

I- HISTOIRE

LE NJAMBUR, CONFLIT DE SOUVERAINETÉ POUR LA MISE EN VALEUR DES SOLS ET LE CONTÔLE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES ENTRE LA COLONIE, LE POUVOIR CENTRAL ET LES POPULATIONS LOCALES AU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE

Ibrahima SECK, Université Cheikh Anta DIOP (Sénégal)
E-mail : iseck@live.fr

Résumé

Au milieu du XIXe siècle, la suppression de la traite negrière allait marquer un nouveau tournant dans les rapports entre la France et le pouvoir *ceddo*. Cette suppression diminue d'une manière sensible les revenus de ce dernier, car l'abandon du commerce esclavagiste a été fatal à son pouvoir économique. Dans le but de maintenir les intérêts de son commerce au lendemain de l'abolition de l'esclavage, la France tente sa première colonisation agricole au Waalo. Ce plan destiné à sauver le commerce du Sénégal, engageait la colonie dans la voie de la conquête. Mais la colonisation agricole ne donne pas de résultats probants. Son échec est révélateur de la crise du commerce français qui cherche de nouvelles voies pour s'adapter à la suppression de la traite negrière. Par suite de cet échec la France tente une nouvelle fois de trouver un moyen d'exploitation de ces royaumes. C'est le début de l'essor du commerce de l'arachide qui donne, ainsi, le signal pour résoudre la crise du commerce de la colonie. Ce choix n'est pas le fait d'un déterminisme géographique quelconque, mais le résultat d'un choix délibéré de la France pour l'huile de l'arachide. La colonie comprit que si elle veut profiter de l'essor du commerce de l'arachide, il lui faut avoir un contrôle effectif sur les principaux villages du Njambur qui constituaient le point de transit de l'arachide à destination de Saint-Louis. L'attrait des revenus de cet oléagineux contribuera grandement à l'aiguisement des contradictions entre la colonie et le pouvoir *ceddo* et entre le parti maraboutique et le pouvoir central *ceddo*.

Mots-clés : Njambur, Damel, pouvoir, colonie, expédition.

Abstract

In the middle of the 20th century, the suspension of the slave trade would mark a new turning point in the relationship between France and the *ceddo* power. This suspension reduced in a significant way, the income of the latter, because the abandonment of the slave trade was fatal to his economic power. In order to maintain the interests of its trade after the abandonment of slavery, France attempted its first agricultural colonization in Waalo. This plan intended to save the trade of Senegal, engaged the colony in the way of the conquest. But agricultural colonization does not give convincing results. Its failure is indicative of the crisis in French trade, which is seeking new solutions to adapt to the suspension of the slave trade. As a result of this failure, France is once again trying to find a way to exploit these kingdoms. It was the beginning of the development of the groundnut trade which gave the signal to resolve the colony's trade crisis. This choice is not the result of any geographical determinism, but the result of a deliberate choice by France for peanut oil. The colony understood that if it wanted to take advantage of the growth of the peanut trade, it must have effective control over the main villages of Njambour, which constituted the transit point for groundnut bound for Saint-Louis. The attraction of income from this oilseed will greatly contribute to the sharpening of contradictions between the colony and the *ceddo* power and between party of marabouts and central *ceddo* power.

Keywords: Njambour, Damel, power, colony, expedition.

Introduction

Le XIXe siècle est sans aucun doute la période des grands bouleversements qui changent de nouveau le visage de la Sénégambie dans tous les domaines. Une période marquée par la transition entre la traite négrière et l'ère de la conquête coloniale. Les difficultés économiques auxquelles était confrontée la métropole devaient amener les autorités à chercher des palliatifs pour mettre fin à tant de maux. Le salut ne se trouvait que dans les possessions coloniales de la France. Ce qui poussa l'administration française à se diriger vers les entreprises lointaines l'emmenant à explorer l'une des plus riches terres du Kajoor qu'est le Njambur. L'envie de trouver une autre activité pourvoyeuse de revenus après l'abolition de l'esclavage avait amené la colonie à inciter les paysans à la culture de l'arachide.

La conquête du Waalo par les Français en 1855 faisait du Njambur le refuge des mécontents Waalo-Waalo et des Maures Trarzas expulsés du Waalo parce que refusant de reconnaître l'ordre nouveau établi par le gouverneur Faidherbe. La présence des Trarzas qui avaient réussi à fonder leur propre village dans le Njambur était une menace sérieuse pour l'épanouissement d'un tel trafic à cause de leur instinct pillard. A cette occasion le gouverneur décida de saisir directement les chefs du Njambur afin de les persuader de se débarrasser de leurs hôtes qui ne cessaient de lui faire du tort. Un conflit de souveraineté pour le contrôle des activités commerciales entre les différents acteurs voit le jour.

Cet article analyse la valeur de cette colonie qui ne tenait pas tant à son importance intrinsèque, mais à sa position. Elle devrait devenir un centre de rayonnement d'où son influence pourrait se répandre dans toute l'Afrique occidentale. Faidherbe ouvrit la glorieuse période de conquête et d'exploration qui procura à la colonie d'immenses contrées et révéla des richesses jusque-là ignorées. D'immenses territoires dans le Kajoor, en particulier au Njambur qu'on se figurait désolés, improductifs, inhabités ou inhabitables, se sont révélés peuplés, fertiles, capables de nourrir tout un pays.

Nous défendons l'hypothèse selon laquelle l'exploitation des terres était dictée par les besoins pressants de l'industrie française à l'agriculture. C'est ainsi que le Njambur allait connaître une importance capitale parce que devenant le point de transit du commerce des arachides à destination de Saint-Louis. C'était une des raisons de l'expédition de Nguick et de Niomré même si d'autres lient cet acte au fait que le Njambur qui servait de point de chute des arachides à destination de Saint-Louis ne pouvait accueillir sur ses terres des gens hostiles à la présence française. Pour vérifier une telle hypothèse, nous avons opté pour une approche pluridisciplinaire consistant à l'exploitation et à l'analyse de documents à la croisée de l'histoire sociale et économique, de la géographie, de la sociologie et de l'anthropologie. Ces sources combinées à celle de la « bibliothèque coloniale » (archives, relations de voyages et autres documents écrits par les occidentaux), et celle locale (tradition orale, toponymies, récits mythiques...) nous ont permis de répondre aux interrogations suivantes, charpente de notre problématique : pourquoi le Njambur était-il devenu la cible des français ? Quelle est l'importance stratégique de cette unité territoriale du Kajoor et l'envie de la colonie d'y mettre la main ? Pourquoi Faidherbe et ses partisans exigeaient-ils le départ des Maures Trarzas du Njambur ? Pourquoi les musulmans du Njambur étaient si hostiles à la présence française ? Les conquêtes militaires dans le Njambur étaient faites dans quel but, rendre possible la mise en valeur des sols ou assurer la tranquillité du commerce ?

1. Bataille de leadership entre populations, chefs locaux du Njambur et Faidherbe

La présence, surtout des Maures Trarzas dans le Njambur gênait considérablement le commerce des Français qui avait pris une ascension qu'il fallait consolider. Elle fut à l'origine d'une grave crise. Les français craignaient que les Trarzas renouent avec les vieilles méthodes qui leur avaient permis d'avoir une emprise totale à un moment donné sur le Waalo. La présence

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités...

de ces derniers étant incompatible avec le développement de l'arachide, une rupture des relations entre la colonie et le Njambur s'imposait. Faidherbe savait que ce changement de rapport devait passer, nécessairement, par le renvoi des Trarzas du Njambur. L'avenir de cette unité territoriale, de plus en plus, disputée se trouvait suspendu à ce conflit. Mais, le gouverneur qui ne voulait pas trop vite aller en besogne saisit les différents acteurs pour les mettre à l'abri d'un éventuel conflit. Ce fut l'occasion pour le Njambur de lui montrer sa désapprobation pour sa nouvelle politique.

1.1. Bras de fer entre la population du Njambur et Faidherbe

Le Njambur foyer de ralliement permanent du parti maraboutique a toujours refusé deux choses fondamentales : l'expansion territoriale qui ne visait qu'à étendre la mainmise française sur la colonie et l'extradition de réfugiés musulmans, à plus forte raison des Trarzas. Ces deux points étaient non négociables. Ce qui amena le gouverneur dans sa lettre du 15 Juin 1855 à proférer des menaces à l'endroit de la population en ces termes :

Puisque vous recevez les Maures chez vous, vous leur donnez à manger et que vous leur laissez prendre vos bœufs, c'est que vous êtes de leur parti contre moi. Voyez ce que j'ai fait aux gens du Walo et réfléchissez¹.

Cette lettre est une manière de mettre la pression sur la population du Njambur dans le but de l'amener à demander à son chef de revoir sa collaboration avec les Maures Trarzas ou bien de prendre ses responsabilités et le démettre en cas d'entêtement. Mais, le gouverneur sentant que les populations sont restées sourdes face à ses menaces et que le bras de fer est loin de tourner à son avantage reprécise à l'endroit des Njambur-Njambur sa pensée pour leur dire que :

S'ils ne veulent pas se décider et chasser de chez eux les Maures et les réfugiés Waalo-Waalo de manière à ce que nous en finissions avec les Trarzas, je jure que je me vengerai d'eux et que je les rendrai dix fois plus misérables que les gens du Walo².

Ces propos prouvent à suffisance la détermination du gouverneur à en découdre avec le Njambur s'il persiste à garder sur ses terres les Trarzas. Néanmoins, cela démontre à nouveau l'importance stratégique du Njambur pour le contrôle du commerce des arachides. D'ailleurs, pour les populations l'extradition des Trarzas n'était qu'un alibi, l'objectif principal c'était l'accaparement des ressources agricoles. C'est pourquoi malgré toutes ces menaces les Njambur-Njambur sont restés impassibles. Ce qui poussa le gouverneur à s'adresser à leur responsable moral qui est le *Jaraaf Njambur*³.

1.2. La détermination du Jaraaf Njambur

Le Jaraaf Njambur à l'image de ses concitoyens reste solidaires aux Maures Trarzas et fidèle à la ligne de conduite du Njambur. Toutefois, pour le gouverneur il pourrait être la personne indiquée pour satisfaire sa doléance. Dans sa lettre n°2 du 10 Août 1855 il expose

¹ A.N.S., 3B 91, *Direction des affaires extérieures : correspondance avec les divers chefs du Waalo 1819 à 1861, Baol 1859 à 1862 et Cayor 1826 à 1862. Gouverneur aux gens du Diambour. Saint-Louis le 15 Juin 1855.*

² A.N.S., 3B 91, Fol. 21, verso, circulaire n° 1, *gouverneur aux gens du Ndiambour. Saint-Louis le 31 Janvier 1856.*

³ En effet, pour mieux asseoir son pouvoir, le souverain était obligé de créer des charges politiques qu'ils confiaient aux hommes qui lui étaient dévoués. Ces charges consistaient au commandement de la communauté résident dans une région ou d'un village donné. Dans ce sens le *Jaraaf Njambur* comme celui de *Diaoudine*, veut dire représentant d'un chef, d'une autorité, exerçant en son nom une fonction, investi d'une mission. Il était dernièrement choisi dans la famille des Ndiaye, issus de Alboury Ndiaye, premier Bourba du Djolof. Brama Sellé, le premier *Jaraaf* de cette famille, était petit fils du Bourba Massamba Oualy Dieuléne.

clairement dès le début les motivations de sa démarche, avant de proférer de sévères représailles à l'endroit de tout le Njambur auquel il s'adresse en ces termes :

Un homme de Saint-Louis a été battu et laissé pour mort par les gens de Oualo à Nguik. Le chef de Nguik a laissé commettre le crime dans son village. C'est une affaire bien grave. Je demande comme réparation qu'on chasse les gens du Oualo de Nguik, qu'on me livre celui qui a maltraité Khoudia et que vous vous punissiez sévèrement le chef de Nguik. Si je n'obtiens pas immédiatement cette réparation, je prendrai des mesures pour me venger moi-même⁴.

Le *Jaraaf Njambur* sachant qu'il ne peut être derrière chaque individu pour contrôler ses activités ne donna aucune suite à la doléance de Faidherbe. Nous pensons qu'il a compris le jeu du gouverneur qui veut prendre prétexte de la présence des Trarzas pour envahir le Njambur. La démarche de l'autorité coloniale n'était guidée que par une logique purement commerciale. S'il accédait à sa demande le minimum de revenus tirés de l'arachide pourrait lui échapper et sa souveraineté complètement affaiblie.

D'autres facteurs peuvent aussi expliquer sa position. D'abord, les lois de l'hospitalité interdisaient d'extrader un réfugié. Ensuite, malgré tout ce qu'on pouvait leur reprocher c'étaient des musulmans. Enfin, Faidherbe ne faisait que défendre les intérêts commerciaux de la métropole car son prédécesseur Protet a été remplacé parce que ne pouvant plus défendre leurs intérêts économiques. Face à ce comportement du *Jaraaf Njambur* qui l'incommode, le gouverneur décide de saisir le Damel⁵ qui a toujours été sensible à ses revendications.

1.3. Faidherbe face au Damel

Le Damel lessivé par le manque de sous n'était pas prêt à donner une suite favorable à la requête du gouverneur. Le déclin de la traite avait, en effet, complètement réduit ses revenus. Par la même occasion les revenus de l'arachide profitaient davantage aux paysans et leur permettaient, ainsi, de se procurer des armes pour se défendre contre les pillages de *ceddo*⁶. Aussi les revenus de l'arachide constituaient-ils un enjeu politique et économique majeur. Le Damel savait que l'objectif du gouverneur était le contrôle de cette « province » susceptible de satisfaire la demande croissante de l'industrie française en arachide. Cela va à l'encontre de ses préoccupations.

Le gouverneur Faidherbe emporté par sa colère ne change, toujours, pas de stratégie de communication. Il continue de faire dans les menaces. D'ailleurs, ces propos qui le confirment soutiennent que :

Ndeté Yalla et ses gens, ainsi que les Maures, nos ennemis sont réfugiés dans tes villages. Ils font de là des sorties et parcourent le pays pour assassiner mes gens quand ils peuvent, les surprendre et piller les villages que nous partagions. Il faut, absolument, que tu les chasses⁷.

Par ces propos le gouverneur fait de sa revendication une exigence que le Damel doit satisfaire impérativement. Mais, il doute de la capacité de réaction de ce dernier face aux Maures et il le lui fait comprendre sur ton :

Il y'a des gens qui disent que Damel n'ose pas se faire respecter par les Maures. Le monde entier se mettrait avec eux je les chasserai tout de même⁸.

⁴ A.N.S., 3B 91, lettre n° 2, *gouverneur du Sénégal au Djaraf du Diambor, Saint-Louis le 10 Août 1855*.

⁵ Roi du Kajoor qui sous son autorité la province du Njambur.

⁶ Les guerriers du Damel du Kajoor.

⁷ A.N.S., 3B 91, lettre n° 3, *gouverneur à Damel, Saint-Louis le 23 Octobre 1855*.

⁸ A.N.S., 3B 91, *gouverneur à Damel, Saint- Louis le 13 Juillet 1855*.

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités...

Cela n'était-il pas une manière de dire au Damel si tu n'oses pas prendre tes responsabilités laisse-moi le faire à ta place sinon quelle que soit la coalition qui te soutiendra tu finiras par mordre la poussière. Malgré tous ces avertissements et menaces incessants, les autorités du Njambur en particulier Serigne Nguik et Damel n'essayèrent même pas d'inquiéter les agitateurs. Ce qui encouragea ces derniers à se livrer davantage à des pillages, faisant régner un climat d'insécurité néfaste au commerce de l'administration française. Dans ce pays où le pouvoir central tentait de faire face aux conséquences de la suppression de la traite negrière qui avait lourdement pesé sur le destin du royaume, la revendication du gouverneur n'avait aucune chance d'aboutir. C'était une manière de s'opposer à une éventuelle installation des français sur ses terres. Il avait compris qu'un établissement de ces derniers était dangereux pour lui puisqu'il ne saurait faire un contrôle strict des transactions effectuées avec les populations. Or, ce contrôle était très important dans la mesure où il redoutait un renforcement des communautés musulmanes de plus en plus puissantes, ce qui, à plus ou moins, long terme pourrait permettre de remettre en cause son autorité.

À la fin de 1856 l'exaspération du gouverneur est à son comble. Un autre élément est venu aggraver la situation. Ely le fils de Mohamed El Habib roi des Trarzas et de Guimbotte reine du Waalo se réfugie dans le Njambur. Il en profite pour faire des incursions dans le Waalo afin de soutirer à la population des provisions affectant ainsi la politique intérieure de ce royaume. Faidherbe décide, alors, de mettre ses menaces à exécution par une colonne expéditionnaire sur Nguik, qui servait de base de résistance à Ely et ses compagnons, afin que l'autorité française soit rétablie.

2. L'expédition de Nguick

Le gouverneur avait compris que s'il voulait profiter de l'essor du commerce de l'arachide, il lui fallait, nécessairement, avoir un contrôle effectif sur le village de Nguick. Ce dernier est le village du Njambur le plus proche du Waalo. Sa proximité avec ce dernier lui confère toute l'importance stratégique qu'il incarne. Du 16 au 20 décembre 1856, il fut le théâtre d'une confrontation épique entre le gouverneur Faidherbe et les populations du Njambur. L'expédition dirigée par le gouverneur lui-même partit de Saint-Louis le mardi 16 décembre. Elle était composée de 600 hommes de troupes et de 1200 volontaires, la plupart originaires du Waalo. Cela était tout à fait normal, le royaume du Waalo était à ce moment sous sa tutelle, donc le gouverneur était dans le droit de se servir de la population pour renforcer son armée mais surtout de permettre à cette dernière de prendre sa revanche sur l'histoire (allusion faite à la situation après la guerre 1833-1835 où le Waalo était soumis aux caprices des Trarzas). Le 18 décembre 1856 Nguick fut cerné et toutes les conditions réunies pour qu'Ely et ses compagnons tombent, et les Maures neutralisés à jamais. Mais ayant appris l'information de l'attaque prochaine du gouverneur et de son armée par une tierce personne, ils disparaissent dans la nature déjouant, ainsi, tous les scénarios mis en place. Malgré l'escadron qui s'était mis à leur poursuite, seuls quelques-uns ont été tués. Nous pouvons interpréter ce fait comme un acte de trahison dont Faidherbe a été victime de la part de certains de ses partisans, surtout les volontaires qui constituaient le lot le plus important de son armée. La majorité des combattants si elle était bien équipée n'était pas aguerrie en matière de guerre. Nous avons aussi du mal à comprendre le manque de coordination de ces soldats en rang serré et bien outillés, mais surtout le fait que :

Les volontaires du Waalo en s'approchant de Nguick au lieu de se hâter se mirent tous musulmans ou non à faire le *Salam* (M. Gueye, 1974, p. 47).

Ce comportement laisse planer le doute sur la spontanéité de leur volontariat. Le moment était mal choisi pour faire ses prières, ou bien ils l'ont fait dans le souci de montrer au

Ibrahim Seck

gouverneur qu'ils n'étaient pas intéressés par la guerre. Il pourrait aussi être une manière de dire à l'adversaire je ne veux pas combattre, je veux la paix.

Malgré ce point noir de sa campagne, Faidherbe et quelques-uns de ses fidèles eurent à faire de grandes prouesses. Nguik, Wadan, Baralé Ndiaye furent pillés et brûlés, le serigne Nguik fait prisonnier et amené à Saint-Louis. Après avoir mis aux arrêts ce dernier, Faidherbe fait une alternance de promesse et de menace à serigne Mpal, serigne Louga, serigne Niomré et serigne Ndia afin qu'ils n'accueillent pas sur leurs terres les fuyards. Il disait à ces derniers :

Depuis un an j'avertissais serigne Nguik que s'il donne asile chez lui à mes ennemis il lui arriverait malheur. Il n'a pas voulu m'écouter et aujourd'hui j'ai accompli ma menace. Il paiera pour tous ces sujets dont il a causé les malheurs⁹.

Cette lettre gouverneur subodore un avertissement à l'endroit de ces grands dignitaires musulmans. Elle est suivi d'effet car « presque la plus grande partie des chefs du Njambur promit de se conformer dorénavant à tous les ordres du gouverneur » (M. Diouf, 1990, p. 185).

Un mois plus tard le serigne Nguick est libéré et c'était pour répondre favorablement à une demande de grâce que serigne Koki lui avait adressé pour la libération de son compatriote. Auparavant, le gouverneur avait posé ses conditions suivantes : « lorsque toi et tous les autres serignes vous m'aurez donné la preuve que vous êtes bien décidés à ne plus souffrir chez vous les guerriers Maures et les tiédos d'Ely, je vous accorderai la grâce de serigne Nguik »¹⁰. Ce qui fut fait. Mais malgré toutes les assurances et garanties données par les chefs du Njambur de ne plus abriter d'ennemis du gouverneur, Ely et ses compagnons n'ont pas quitté le territoire. Faidherbe qui est irrité par un tel fait adresse ceci aux chefs du Njambur :

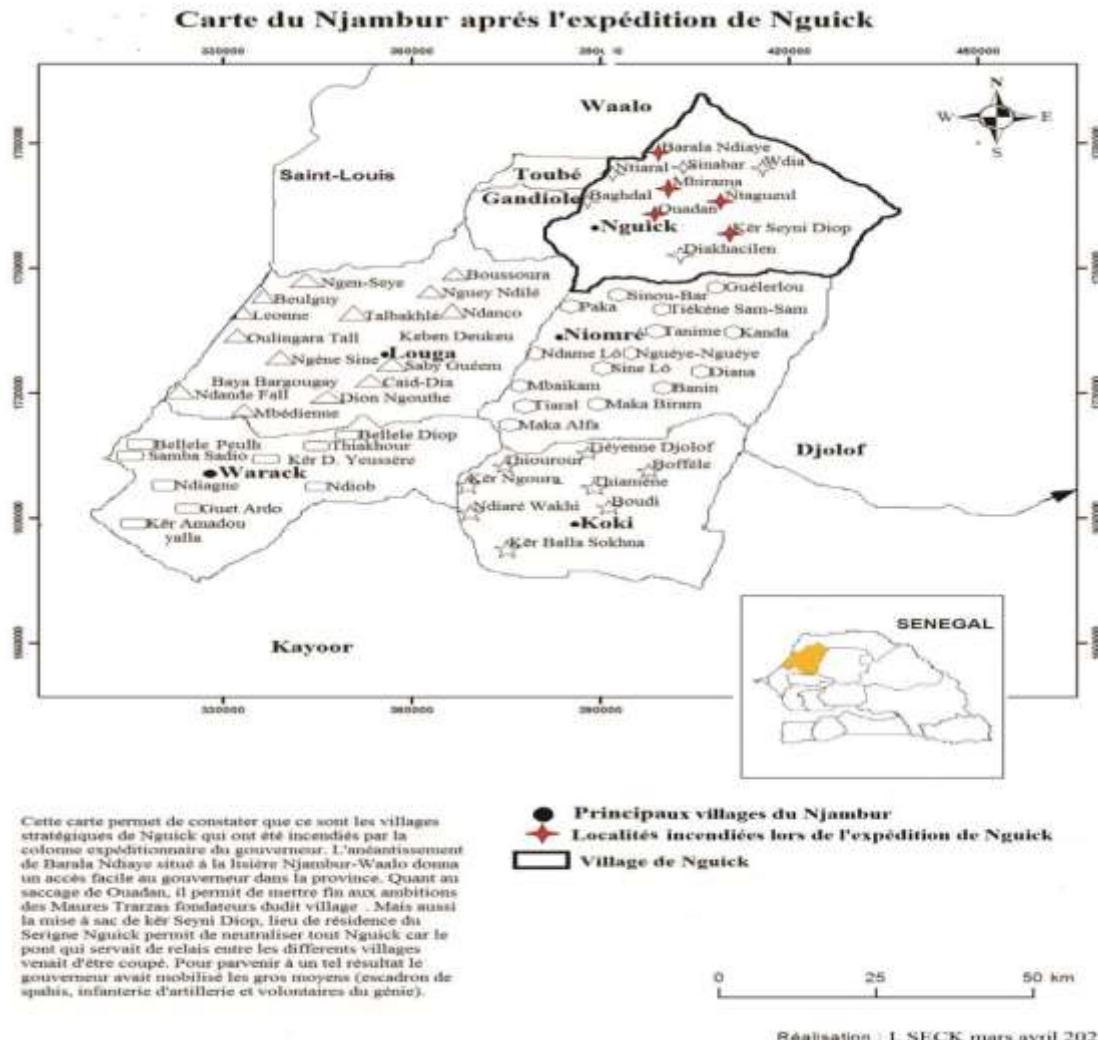
Jusqu'à présent vous n'avez jamais osé rien faire contre mes ennemis qui viennent dans vos villages et y sont bien traités. Ely a réuni son monde dans le Njambur à Birama, à Roye, à Ouarag et vous l'avez laissé faire tranquillement¹¹.

Toute cette confusion atteste que l'expédition de Nguick dénote de l'importance stratégique du Njambur. Pour les français conquérir Nguick, la porte d'entrée du Njambur, procurerait une énorme influence sur les activités économique, militaire et politique de la colonie. C'est ce qu'ont compris la population du Njambur, le Jaraaf Njambur et le Damel pour ne céder à aucune pression. Mais devant cette situation qui n'évolue pas dans le sens voulu par le gouverneur, la guerre entre Faidherbe et les dignitaires musulmans du Njambur est loin de connaître son épilogue. C'est dans ce contexte de crise latente qu'il entreprend la fameuse expédition de Niomré.

⁹ A.N.S., 3B 91, fol. 25, verso, *gouverneur à serigne Mpal, serigne Louga, serigne Niomré et serigne Ndia, Nguik le 18 décembre 1856.*

¹⁰ A.N.S., 3B 91, fol. 26, lettre n° 12, *gouverneur à serigne Coki, Saint-Louis le 27 décembre 1856.*

¹¹ A.N.S., 3B 91, fol 33, verso, lettre n°23, *gouverneur aux chefs du Ndiambour, Saint-Louis le 04 Avril 1857.*



3. L'expédition de Niomré

Niomré, décrit comme le plus beau et le plus considérable de tous les villages du pays et habité par des marabouts et des cultivateurs qui jouissaient d'une grande réputation de bravoure, est en passe de subir les dommages collatéraux de la bataille de Nguick. Son importance ne cessait de croître grâce aux marabouts qui s'étaient, presque, libérés du joug de l'aristocratie *ceddo* à partir des revenus tirés de la culture de l'arachide. La présence des réfugiés Waalo-Waalo et Trarzas serait un sérieux obstacle pour les français de conquérir cette importante manne financière. Mais cela n'était que la face visible de l'iceberg.

L'atmosphère entre Faidherbe et les chefs musulmans de Niomré était devenue très délétère pour la simple raison que :

Ely toujours réfugié dans le Njambur a confié le jeune Sidya Diop héritier du Brack à serigne Niomré, qui refuse de le rendre à son père, Chakoura, protégé de Faidherbe (Y-J. Saint-Martin, 1989, p. 427).

Ce comportement était une manière de narguer le gouverneur et d'exacerber la tension qui était à son niveau maximal. Auparavant, le gouverneur avait envoyé une lettre à serigne Niomré et à tous les gens du village pour attirer leur attention en ces termes :

Ibrahim Seck

Mon ami Damel a chassé du Caylor Ely, Youga Fall et les bandits de leur parti. Vous autres, vous le gardez chez vous. Rappelez-vous ce qui est arrivé à Nguik. Mais, sachez que la seconde fois on est plus sévère que la première. Vous serez responsable de tout ce qui arrivera¹².

Serigne Niomré ne semble pas accorder trop d'importance aux menaces de Faidherbe. Ce dernier qui ne veut pas trop vite aller en besogne en réagissant par les armes essaie de faire dans la diplomatie. Il envoie une délégation récupérer le jeune Sidya et

l'officier de spahis chargé de cette mission politique dans le Njambur fut fort mal reçu par les populations de Niomré et faillit même être massacré avec les quelques cavaliers qui l'accompagnaient¹³.

Cela pourrait signifier que les populations du Njambur qui ont toujours refusé d'exécuter les ordres du pouvoir central n'accepteront jamais de se conformer aux directives du gouverneur, ce qui pourrait aboutir à l'annexion de leur pays.

Par ailleurs, le gouverneur était très intrigué par la réponse de serigne Niomré qui a catégoriquement refusé de lui livrer le jeune Sidya en lui servant la réponse discourtoise qui est la suivante :

Louange à celui qui a dit : ne rendez un dépôt qu'à celui à qui il appartient. Salut de la part de Cheikh de Niomré, et de ses gens à l'émir de Saint-Louis. En réponse à votre lettre, nous vous faisons connaître que nous sommes des serviteurs de Dieu et que nous accordons notre appui à tout musulman et à tout malheureux qui l'implore. C'est là ce que Dieu nous a donné en héritage. Dieu nous a créés juste et nous secourrons les malheureux à cause de Dieu le miséricordieux. Telle est notre constante habitude. Si le roi des Trarza, l'émir de Saint – Louis nous demandent d'agir contrairement à nos principes, c'est notre sang qu'ils nous demandent. Sidya est un dépôt, et un dépôt ne doit être remis qu'à celui qui l'a confié. Quant à vos menaces de faire telle ou telle chose contre nous, laissez cela ; cela vaudra mieux pour vous et pour nous (sic)¹⁴.

Le refus de serigne Niomré, au nom de l'hospitalité religieuse, d'extrader Ely et les autres, rend le gouverneur très furieux. Ce dernier décide d'agir afin de laver cet affront et de se conformer aux propos qu'il avait tenus à Mokhtar Binta¹⁵, aux chefs et à la population de Niomré. Il leur disait « celui qui sème récolte et chacun sera traité suivant ses œuvres et moi je n'oublierai jamais ni le bien ni le mal qu'on me fait »¹⁶. Ces propos étaient pour leur faire comprendre que l'évolution de la situation dépendra de leur comportement. C'était un signe du déclenchement de la guerre dans la mesure où Serigne Niomré lui avait fait comprendre dès le départ qu'il ne répondrait favorablement à aucune demande allant dans le sens des préoccupations de la colonie. La confrontation devenait inéluctable.

Ce fut l'une des batailles les plus terribles que le Njambur ait jamais vécues. L'heure était venue pour le gouverneur de montrer sa force de frappe et de prouver à ses adversaires qu'il ne se laisserait jamais humilier gratuitement. C'est ainsi qu'il « se hâte de rassembler ses troupes et d'en prendre le commandement en personne » (J. Mavidal, 1863, p. 67). Faidherbe ne lésine pas sur les moyens, il mobilise tout ce qui peut lui faire remporter la victoire avec

¹² A.N.S., 3B 91, fol. 41, verso, lettre n°45, *gouverneur à serigne Niomré et tous les gens du village, Saint-Louis le 13 novembre 1857*.

¹³ A.N.S., 1G 36, *Notice historique sur le Kayoor (1870)*.

¹⁴ A.N.S., 2B 32, fol. 69, verso, *rapport sur l'expédition de Ndiambour par Faidherbe, Saint- Louis le 13 Mars 1858*.

¹⁵ Personnalité très influente et membre de l'entourage des marabouts du Njambur.

¹⁶ A.N.S., 3B 91, fol. 47, lettre n°53, *gouverneur à Mokhtar Binta, aux chefs et aux gens de Niomré, Saint-Louis le 05 décembre 1857*.

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités...

un déploiement massif de force considérable de plus de 3200 hommes avec caravane, artillerie et pour la première fois des chameaux fournis par les gens de Ganjool, chose capitale pour la mobilité des troupes (M. Gueye, 1974, p. 49).

Tout cet arsenal de guerre mobilisé prouve qu'il a su bien tirer les leçons de la guerre contre Nguick. La confrontation se déroula du 04 au 12 Mars 1858 et Niomré est complètement pris d'assaut par les forces françaises. Pour autant les chefs de Niomré ne se laissèrent pas faire car, Faidherbe lui-même avoue leur bravoure, lorsqu'il dit dans son rapport sur l'expédition de Niomré que :

Des avis réitérés m'apprenaient que l'ennemi au lieu d'attendre simplement chez lui était décidé à nous attaquer en route et à nous empêcher d'arriver à Niomré par une guerre de chicane jour et nuit¹⁷.

Les soldats de Niomré savaient que la meilleure façon de se défendre c'est d'attaquer, donc il ne fallait pas être attentiste. L'armée de Niomré ne cessait de gagner du terrain et Faidherbe se devait de réagir. Il mobilisa en plus de ce qu'il avait mobilisé les tirailleurs sénégalais, les spahis, et un obusier pour les chasser des territoires conquis qui étaient au nombre de quatre petits villages autour de Nguik. Galvanisé par l'envie de vaincre, Faidherbe brûle successivement Kanda, Diana, Guelerlou, Gana et Maka Biram. Les pertes en vie humaine étaient lourdes des deux côtés, mais le camp de Niomré en a payé le plus lourd tribut et parmi ceux-ci le fils du chef de Niomré et d'autres personnalités de haut rang.

Cependant, malgré ces lourdes pertes en vie humaine subies par Niomré, Faidherbe est impressionné par la réaction de ses adversaires quand il dit :

Nous passâmes une magnifique charge à fond sur les Ndiambour qui montrèrent un acharnement et un courage inouïe¹⁸.

Si le Njambur a réussi une telle prouesse, c'est parce qu'il y avait une très grande solidarité des musulmans de la localité. Cette solidarité peut s'expliquer par le fait que le Njambur était un foyer de ralliement permanent des communautés musulmanes reliées par une longue chaîne de solidarités religieuse, politique, économique et sociale. Il y avait, aussi, le fait que la grande majorité, dignitaires musulmans, était presque tous sortie de l'école de Koki. Cette solidarité mutuelle fait partie des qualités humaines des grands individus et Alfred Grosser disait à ce propos que :

La classe d'âge est une école de vie et tous les hommes appartenant à la même classe demeurent tous unis toute la vie par les liens puissants nés d'épreuves affrontés en commun (A. Grosser, 1968, p. 195).

Cette solidarité contribue à la cohésion de chaque société. Certaines sociétés peuvent être soumises à des changements plus importants que d'autres. Les processus varient d'une société à l'autre, de sorte qu'il n'existe pas de recette universelle et que :

Chaque groupe constitue un problème à part, c'est pourquoi il est, toujours, nécessaire d'étudier avec précision le milieu social où l'on veut appliquer une nouvelle mesure, sous peine de voir celle-ci échouer ou aboutir à des résultats imprévus quand bien même elle aurait eu du succès ailleurs (A. Grosser, 1968, p. 181).

¹⁷ A.N.S., 2B 32, fol. 69, verso, *rapport sur l'expédition de Ndiambour par Faidherbe, Saint-Louis le 13 Mars 1858.*

¹⁸ A.N.S., 2B 32, fol. 69, verso, *rapport sur l'expédition de Ndiambour par Faidherbe, Saint-Louis le 13 Mars 1858.*

Ibrahim Seck

Le gouverneur Faidherbe ignorait cette réalité, il croyait que la stratégie qu'il avait utilisée au Waalo pour assainir le pays pouvait prospérer dans le Njambur.

Pour la population de Niomré et de leurs alliés composés de Trarzas et de Waalo-Waalo frustrés, la victoire fut plus évidente de leur côté que du côté du gouverneur. Ce dernier bien qu'ayant incendié des villages n'a pas atteint son objectif, c'est-à-dire capturer ses ennemis et avoir le temps d'enterrer ses morts. Une position qui prend le contre-pied des propos de Prosper Cultru qui, analysant l'œuvre de Faidherbe, disait ceci :

Ce gouvernement pour la première fois, depuis que les français avaient paru sur les côtes occidentales, a fait sentir aux peuplades belliqueuses et brutales qui les habitaient la force d'un peuple intelligent et civilisé. Sans occuper leurs territoires, sans prendre le souci de les administrer, par conséquent sans violer leurs coutumes sociales, il leur a imposé le respect de notre autorité et le minimum d'ordre et de tranquillité nécessaire au commerce que nous faisons dans le pays (P. Cultru, 1910, p. 353).

Nous avons du mal à adhérer à une telle thèse. Faidherbe n'a-t-il pas violé l'intimité des populations pour conquérir de nouvelles terres et fructifier ses affaires ? Il a, souvent, recouru à la confrontation, installant la psychose un peu partout. Sa présence n'a fait qu'exacerber et étendre le conflit de souveraineté entre la métropole et les populations locales. Toutefois, nous pensons que cela était tout à fait normal étant donné que la logique commerciale dictait un tel comportement. Cependant, sa témérité a été mise à rude épreuve pendant la guerre, raison pour laquelle il était obligé de battre en retraite quand il fut blessé aux jambes durant les combats. Ce qui fait qu'il rumine sa colère et continue son acharnement sur le Njambur.

L'insuffisance de ces succès et le renforcement de l'hostilité contre la colonie amenèrent Faidherbe à inciter ses partisans du Njambur à se révolter contre l'autorité du Damel Birima Ngoné Latir qui avait adopté une position neutre dans le conflit qui l'opposait aux chefs musulmans de Niomré. Le Damel a eu à lutter, non seulement, contre la colonie pour tirer le maximum de bénéfices de ce commerce de l'arachide mais, encore, contre ses propres sujets qui pouvaient profiter de ce nouveau trafic pour renforcer leur puissance économique.



L'analyse de cette carte permet de constater que les villages inscrites dans le Parc national de Niemeyer sont une sorte de réseau. Ils étaient principalement fondés par des populations autochtones et cependant le centre névralgique de Niemeyer, Latin, disparaît tout d'ailleurs festoyant affluence tout le long de la Sanjana. Les autres villages épargnés n'étaient pas éloignés par rapport aux dernières communautés autochtones capables de poser le thème de la conservation.



3. La révolte des marabouts du Njambur contre le Damel Birima Ngoné Latir

La bataille de Niomré est, aussitôt, suivie de la révolte des marabouts du Njambur contre le Damel Birima Ngoné Latir. Il est clair que les premières révoltes musulmanes qui ont eu lieu dans le Njambur étaient une réaction au contexte de violence et de bouleversement engendrés par la traite négrière. Mais celle-ci est le résultat des germes de division longtemps semé par Faidherbe. Ce conflit a mis au jour la division du parti maraboutique en deux factions. La première dirigée par le *Beur Guet*¹⁹ Silmakha Joop, chef religieux est liée à la famille Geej et hostile à la colonie. La seconde, dirigée par Serigne Luuga Njuga Lo, se rallie, par contre, à Faidherbe pour renverser la dynastie des Geej. Il convient, alors, d'analyser les motivations de ces deux personnages.

3.1. Les marabouts alliés de Damel

Ces derniers sont sous la conduite du *Beur Guet* Silmakha Joop, très lié à Damel et à la monarchie. Cette position peut s'expliquer par le fait que Silmakha Joop appartient à l'aristocratie *ceddo*. Après son alliance avec Maba Diakhou Ba, almamy du Rip, il s'est approché du mouvement maraboutique pour défendre la cause de la religion musulmane. Dans son cas, c'est la fibre parentale qui prime sur tout, car pour lui l'ennemi principal n'est pas la monarchie mais, plutôt, la colonie. Cependant, Mamadou Diouf analysant son comportement soutient « qu'il ne pouvait pas par solidarité religieuse adopter une position contraire » (M. Diouf, 1990, p. 191).

Pour nous, traiter les motivations de ce groupe de marabouts sous cet angle pose problème. La position défendue par l'autre camp composé de « marabouts dits orthodoxes » était en porte à faux avec les intérêts du pouvoir central. Donc, s'il décide de rejoindre le camp de la monarchie est ce que ce n'est pas pour renouer avec les vieilles méthodes ? Et, si c'est le cas, il deviendrait un *serigne Lamb*²⁰. En d'autres termes, ne se cachet-il pas derrière la religion pour justifier sa position ? Ce qu'il convient de retenir, c'est que ce sont les alliances parentales qui ont guidé son choix et non la raison. Les marabouts alliés de Damel ne portent pas dans leur cœur le blanc, quelle que soit la personne avec qui il est en conflit, à plus forte raison avec leur parent de sang.

3.2. Les marabouts alliés de Faidherbe

Les Geej depuis Lat Soukabé Faal avaient monopolisé le trône du Kajoor. Leur règne avait duré un siècle et demi et il fallait mettre un terme à ce monopole. Ces marabouts voulaient, ainsi, substituer à la dynastie des Geej une autre famille dynastique. Cette coalition était dirigée par le serigne Louga Njuga Loo, Samba Maram Xaaye et l'ancien *Teeñ*²¹ Ce Yasiin. Qui étaient les têtes de file de ce mouvement ? Le serigne Louga représentant de tous les chefs religieux du Njambur veut revoir ses ambitions à la hausse, c'est pourquoi il tente de se rebeller contre son chef. Son influence s'est affranchie avec le temps et l'exercice de sa fonction a excité ses ambitions. Samba Maram Xaaye²² lui, c'est un pion de Faidherbe qui est utilisé pour rameuter les populations afin qu'elles se soulèvent contre le Damel. Quant à Ce Yasiin, c'est un homme avide de pouvoir et qui ne cherche qu'à s'appuyer sur tout ce qui peut l'aider pour accéder au

¹⁹ Chef du Gchet.

²⁰ Il était comme les autres chefs politico-administratifs locaux (*Jaraaf, Kàngam*) nommés non pas par leurs communautés propres, comme les *serigne faak-taal* (marabout orthodoxe) qui étaient les ainés du patrilignage des fondateurs, mais par les souverains eux-mêmes, auprès de qui il avait fait acte d'allégeance à la suite d'un service de longue durée à la cour. Lire DIOP (A.B.), 1981, *La société Wolof tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala, p. 241.

²¹ Roi du Baol.

²² Il était le Diaoudine Mboul.

trône. En quelque sorte, nous pouvons dire que c'est un groupe de mécontents, alliés à Faidherbe, qui voulaient solder ses comptes avec le Damel. Après avoir exploité la bipolarisation de la société du Kajoor, c'est-à-dire les marabouts et les *ceddo*, Faidherbe essaie de tirer les ficelles de l'autre côté pour donner à son entreprise un succès éclatant.

4. Les prémisses d'un conflit

Au lendemain de l'expédition de Niomré couronnée par un succès en demi-teinte, Faidherbe pose les jalons d'un conflit entre Damel et une partie de ses administrés. Par une correspondance du 16 Mars 1856, juste après l'expédition de Niomré, il toise le Damel en ces termes :

Maintenant que je me suis suffisamment vengé de ceux qui m'avaient insulté et fait tort dans le Ndiambour je te demande d'arranger tes affaires avec ce pays de manière à ne pas y envoyer des tiédos pour commettre des pillages. Ce sont des gens qui travaillent bien et s'ils se conduisent bien il faut les protéger au lieu de les piller²³.

Ces propos traduisaient sa forte détermination d'arracher au Damel la souveraineté du Kajoor. Mais, aussi c'était un appel à la confrontation car Faidherbe savait pertinemment que la principale source de revenus du Kajoor provenait des pillages, donc demander au Damel de mettre fin à cela, c'est le faire sortir de ses gongs. Par ailleurs, le gouverneur, sachant que ce dernier est insensible à ces observations, revient à la charge par une autre correspondance trois mois après. D'abord, il commence par lui mettre la pression en lui disant : « le jour approche où les marabouts de ton pays réunis à ceux du Fouta cherchent à te traverser et, si personne ne s'en mêle, ils réussiront »²⁴. Nous trouvons ces propos un peu superflus. A ce moment El Hadj Omar et ses compagnons, à qui il fait peut-être allusion, n'avaient pas encore mis les pieds dans le Njambur même s'ils étaient sur le point de le faire. De quel marabout s'agit-il ? La première faction dirigée par Silmakha Joop a réaffirmé son ancrage au parti *ceddo* et la seconde est de son côté. Mais le gouverneur poursuivant sa lettre, va plus loin pour dire ceci au Damel :

Fais un arrangement avec les gens du Ndiambour. S'ils ont des torts ils le reconnaîtront. Mais si tu leur fais la guerre parce qu'ils sont mes amis, c'est à moi que tu fais la guerre et tu n'as rien n'à y gagner. Taches d'éloigner ton père qui te fait faire beaucoup de mauvaises choses et qui finirait par être cause de ta perte et celle de toute ta famille²⁵.

Ce qu'il convient de retenir, ici, c'est que Faidherbe tient à ce que Birima écarte complètement son père Makodu qui est son conseiller principal parce que tant qu'il est à ses côtés il ne pourra jamais l'induire en erreur. Il sera, aussi, très difficile de trouver un consensus avec la population du Njambur dans la mesure où cette dernière étant économiquement autonome n'avait aucun intérêt à faire la paix avec le Damel dont le pouvoir est de plus en plus fébrile.

Vu que toutes ces manœuvres n'ont pas produit les résultats souhaités, Faidherbe élargit son mouvement pour lui donner plus de légitimité et inquiéter davantage ses adversaires. Ainsi, avoir su qu'une confrontation se profile à l'horizon, il cherche à renforcer le camp de ses partenaires. Pour cela, il est nécessaire de dissiper tous les malentendus entre les chefs

²³ A.N.S., 3B 91, fol. 51, verso, lettre n°12, *gouverneur à Damel, Saint-Louis, le 16 Mars 1858*.

²⁴ A.N.S., 3B91, fol. 55, lettre n°25, *gouverneur à Damel, Saint-Louis le 22 Juin 1858*.

²⁵ A.N.S., 3B91, fol. 55, lettre n°25, *gouverneur à Damel, Saint-Louis le 22 Juin 1858*.

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités... susceptibles d'être utiles à son projet. Il adresse une lettre à Serigne Koki et à Silmakha Dieng chef du village du Djolof²⁶ en leur disant ceci :

Le but de cette lettre est de vous faire connaître que je vous ai déjà envoyé une lettre pour prévenir que les difficultés qui existent entre vous ne me plaisent pas, parce qu'elles gênent beaucoup notre présence sur le Djolof et c'est ce que je ne puis souffrir. C'est pourquoi je vous ai engagé à rétablir la paix entre vous et je serai avec celui qui écouterait cette recommandation²⁷.

Cela était pour nous une manière de faire adhérer Silmakha Dieng à la cause de ses partisans, mais nous ne voyons en rien le conflit entre serigne Koki et Silmakha Dieng gêner sa présence au village du Djolof qui n'était même pas une priorité pour lui à ce moment.

Pendant ce temps il ne cessait de monter le serigne Luuga pour envenimer, davantage, la situation. Il lui tint ces propos :

Ne jamais écouter les propos des traitants et autres gens de Saint-Louis, quand il s'agit de politique, je te répète ce que je t'ai toujours dit : il faut te défendre quand tu es attaqué. Si on te pille, va reprendre de suite ce que l'on t'a volé, n'importe où et n'importe qui. Cherchez à bien vous entendre, afin d'être fort si le moment d'agir arrive²⁸.

Le but de cette lettre était de donner un signal fort aux chefs de Niomré et de Koki afin qu'ils répondent favorablement à sa demande de se rassembler et de former un seul bloc, mais aussi à serigne Luuga pour qu'il anticipe dans sa démarche de convaincre les autres chefs, jusque-là, réticents pour avoir la force nécessaire en vue d'être fort face au Damel. Cela démontre, encore, une fois de plus, toute l'importance stratégique du Njambur. Conquérir ce territoire ouvrirait beaucoup d'opportunités.

Ayant le pressentiment que serigne Luuga ne peut pas réussir une telle mission, le gouverneur adresse une correspondance à serigne Niomré, le plus indocile, pour le sensibiliser, davantage, du danger qui pourrait guetter le Njambur avec le conflit qui les oppose au Damel s'ils vont en rang dispersé. Et pour créer plus d'ennemis à Birima il lui dit ceci :

Si cette guerre a lieu et, surtout, si les tiédos de Damel viennent attaquer le Ndiambour, il faut que tous les habitants se rangent derrière serigne Louga pour défendre leur pays. Nous considérons comme ennemis ceux qui, dans une circonstance semblable, ne se battraient pas contre l'ennemi commun²⁹.

Cette lettre est une invite que le gouverneur fait au chef de Niomré afin de se joindre à la cause de ses coreligionnaires mais, surtout, à ne pas ramer à contre-courant des intérêts de sa communauté. Connaissant les réticences de ce dernier, il essaie de le déterminer en tirant argument des exactions des *ceddo* dans la région, et de la nécessité d'unir contre cette menace tous les Njambur-Njambur sous la direction du Serigne Luuga. Il avait besoin de voir le Njambur renouer avec la mobilisation des grands jours comme ce fut le cas des révoltes contre les précédents Damels. Mais, il sera très difficile d'atteindre ce but car le contexte a changé. Le gouverneur avait, aussi, besoin d'un homme expérimenté et aguerri à l'image de Serigne Niomré qu'il n'a jamais réussi à battre à plate couture.

²⁶ Ce village du Djolof dont il s'agit est Thiéyenne Djolof situé entre Mouh-Mouh et Diéwal sur la route de Darou Mouhy non loin de Koki. C'est là-bas où réside la plus célèbre des filles de Serigne Koki Ndiaga Isseu, Faty Isseu Diop qui est la mère de Mame Thiero Birahim Mbacké.

²⁷ A.N.S., 3B 91, fol. 59, lettre n°12, *gouverneur à Serigne Koki et Silmakha Dieng, Saint-Louis le 20 octobre 1859.*

²⁸ A.N.S., 3B 91, fol. 59, verso, lettre n°15, *gouverneur à serigne Louga, Saint-Louis le 04 novembre 1859.*

²⁹ A.N.S., 3B 91, fol. 61, lettre n°19, *gouverneur à serigne Niomré, Saint-Louis le 08 Décembre 1859.*

Il semble que tous les éléments sont réunis pour le déclenchement de la guerre entre les marabouts du Njambur et le Damel Birima Ngoné Latir. Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Sénégal nous fournit les éléments de réponse allant dans ce sens. Faidherbe annonce à l'assemblée ceci : « j'ai donné l'ordre à toutes populations soumises de prendre les armes et d'aller se rejoindre à l'armée du Ndiambour, et je forme une colonne d'observation en avant de Gandiole pour être prêt à tout événement »³⁰. Nous pensons que le gouverneur quand il tenait ses propos c'était pour rassurer ses partisans et les motiver, davantage, à faire la guerre. C'était, aussi, pour installer le doute dans la tête du Damel.

Faidherbe, après avoir ratissé large, obtenu le maximum de soutien et clairement affiché son soutien indéfectible à ses alliés, adopte par la suite une position très ambiguë. Ce qui n'empêcha pas le conflit latent d'éclater. Les marabouts du Njambur, encore, excité par un chef refugié du Kajoor, nommé Samba Maram Khaye devenu par la tournure des événements un des pions de l'administration et un gouverneur guidé par l'appât du gain, se révoltèrent contre Birima Ngoné Latir.

5. La bataille entre Marabouts du Njambur et Birima Ngoné Latir

Dans le souci d'unifier, d'inciter à une moindre exploitation des paysans pour une production plus importante d'arachide et, surtout, de confier la centralisation des récoltes aux marabouts dits raisonnables, Faidherbe gonfle à bloc les marabouts du Njambur qui se lancent dans un combat à mort. Ils commencèrent par attaquer les intérêts du Damel en procédant à des pillages systématiques comme du temps des *ceddo*. Birima, réputé être très doux en matière de guerre, confie le commandement de son armée à son père Makodu³¹ connu pour son énergie et sa brutalité. Ce dernier à la tête de son armée conduit les opérations sans état d'âme et bat à plate couture les troupes maraboutiques du Njambur, « envahit le pays, pille et incendie, au moins, cinquante de leurs riches villages, emmenant force captif »³². Le Kajoor était envahi simultanément des trois côtés, au Nord l'armée des marabouts appuyée par Samba Maram Xaaye et ses partisans, au Sud l'armée de Cé Yasiin et du côté de Gorée (Rufisque, Jander), le serigne Taïba. La bataille fut brève et se termine par la victoire de Makodu qui inflige de lourdes pertes au Njambur. Ces pertes ne sont pas des moindres, serigne Luuga le marabout le plus influent fut tué. La panique s'étant, dès lors, emparée des marabouts, « ils se sauvèrent en désordre dans toutes les directions, et n'opposèrent aucune résistance. Un nombre incalculable d'hommes fut tué et beaucoup de femmes et d'enfants enlevés » (O. Ba, 1977, p. 244). Malmenée et harcelée de tout bord, la presque totalité de la population de Njambur cherche à se sauver dans la localité la proche et la plus sûre. Tous les rescapés de ce conflit sont allés se réfugier sous la protection du drapeau français à Merinaghen dans le Waalo. La terreur était tellement grande que même les dignitaires musulmans n'ont pas hésité à prendre la poudre d'escampette. D'ailleurs, le marabout « Babacar Seye qui faisait partie des cavaliers de serigne Luuga voyant, qu'il avait le dessous s'est sauvé, et vient d'arriver à Merinaghen »³³ d'après le témoignage du commandant de poste. Même, le serigne Koki réputé téméraire et courageux n'a pas fait exception.

Cependant, la pléthore de réfugiés *Njambur-Njambur* qui se sont rendus à Saint-Louis inquiètent le gouverneur. Il le confirme par ces propos : « il m'est impossible de vous dire le

³⁰ A.N.S., 3E 28, fol. 107, délibération n°24, *procès-verbal du conseil d'administration du Sénégal, Saint-Louis, le 13 Décembre 1859*.

³¹ Il est surnommé par les historiens traditionnels *gaïndé Ndiolor*, c'est-à-dire le lion de midi.

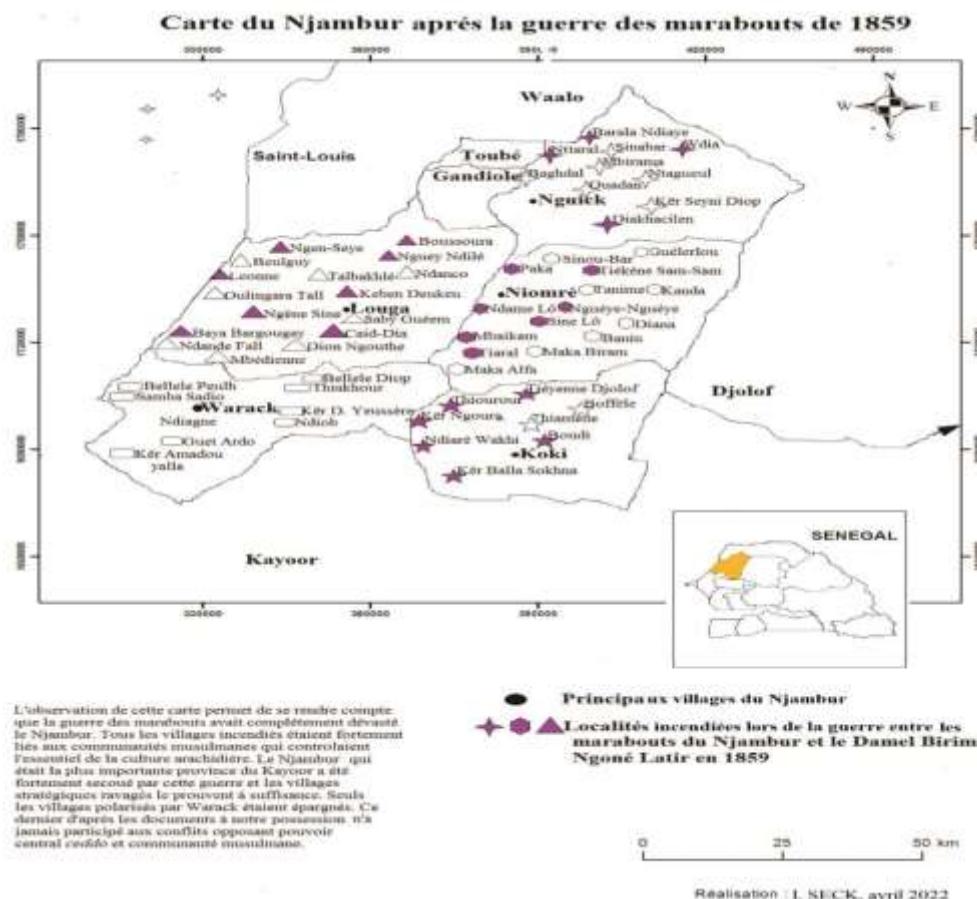
³² A.N.S., 13G 88, pièce n° 88, *commandant du poste au directeur des affaires indigènes, Mérinag'hen le 30 décembre 1859*.

³³ A.N.S., 13G 88, pièce n° 85, *commandant du poste au gouverneur, Mérinag'hen, le 26 Décembre 1859*.

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités...

nombre de ces gens »³⁴. L'importance de cet exode massif de la population du Njambur peut s'expliquer par la raison suivante. L'issue inattendue qu'avait connue cette bataille avait créé une confusion qui favorisait les pillages et répression sur les marabouts vaincus et leurs partisans. Nous pensons que si le Njambur est arrivé à ce stade, le gouverneur en a une très grande responsabilité de par son mutisme que certains assimilent de trahison. Ainsi, le mouvement d'émigration s'amplifie de jour en jour, entraînant une crise aigüe de ravitaillement.

La passivité du gouverneur Faidherbe avait entraîné la défaite des marabouts du Njambur suivi de leur migration vers Saint-Louis et ses environs occasionnant une crise de ravitaillement dans les possessions françaises. Cette victoire permit au pouvoir central d'affermir son autorité qui était fortement entamée. Un grand pas venait d'être franchi pour la bataille de la souveraineté et du contrôle de l'économie arachidière. Le gouverneur était obligé d'entamer des négociations avec Damel pour trouver un compromis et décanter la situation afin de permettre à certains de ses hôtes de regagner leurs villages, car ils étaient en passe de devenir encombrants.



6. Négociation entre Faidherbe et Damel Birima Ngoné Latir

La tournure de la guerre entre les marabouts du Njambur et Birima a complètement affecté la colonie. Le gouverneur ignorait que « les révoltes causent toujours des ruines, il est souvent facile de faire naître une révolution mais il est parfois impossible d'en arrêter le cours » (J. Mavidal, 1863, p. 70). Ce qui pousse le commandant du poste de Merinaghen à lancer son cri de détresse quand il faisait son compte rendu au directeur des affaires indigènes. Il lui disait :

³⁴ A.N.S., 13G 88, pièce n° 86, *commandant du poste au directeur des affaires indigènes, Mérinag'hen, le 27 décembre 1859.*

Je ne sais pas si les gens du Ndiambour vont nous quitter, ils nous gênent énormément, tout le Ndiambour est chez nous, ce qui peut représenter un effectif de 10 à 20000 âmes et pas de mil. Il y a un nombre considérable de troupeaux, ils ont déjà tout ravagé dans les lougans des villages environnants³⁵.

Affecté par ce témoignage terrifiant, le gouverneur saisit la balle au rebond pour s'adresser au Damel afin qu'il revienne à de meilleurs sentiments. D'abord, il commence sa missive par le sermonner en ces termes : « l'armée que tu as envoyé dans le Ndiambour à suffisamment vengé les torts que tes sujets révoltés t'avaient fait. Il est temps de rappeler tes guerriers ». Ensuite, le gouverneur use d'un ton diplomatique en faisant deux concessions de taille, c'est « le renvoi de Samba Maram Khaye et ses gens dans le Baol ». Mieux, il dit au Damel « nomme en remplacement de serigne Louga qui a été tué, un chef sage et raisonnable que tu chargeras de commander en ton nom dans le Ndiambour et de percevoir le tribut qui te revient »³⁶. En tenant de tels propos teintés de grandes supplications avec ces concessions de taille, le gouverneur voulait que Damel l'aide à ce que son pays retrouve la sérénité et la tranquillité d'avant. Mais aussi, c'était un clin d'œil aux propos qu'il avait tenu. Damel disait au gouverneur

qu'il voulait, seulement, montrer aux gens du Ndiambour qu'il était plus fort qu'eux, exercer de juste représailles au sujet des villages du Cayor qu'ils avaient détruit et qu'il s'empresserait, ensuite, de rappeler son armée (O. Ba, 1977, p. 235).

Le Damel tint promesse et donna l'autorisation aux gens de Njambur de regagner paisiblement leur village. La colonie décida de ne plus se mêler des affaires intérieures du Kajoor, si ce n'est dans l'intérêt général, parce que sans cela le commerce en souffrirait. Faidherbe tente de prouver sa bonne foi et tient un langage de vérité à ses amis d'hier par le truchement d'une correspondance qu'il leur adresse et dont voici l'essentiel :

Le but de la présente est de vous inviter à faire rentrer tous vos gens dans leurs villages pour qu'ils soient placés sous les ordres du chef nommé par Damel. Ensuite, en faisant ce que je vous conseille vous serez tranquille. Ceux qui gâtaient vos affaires sont chez moi. Jamais, ils ne rentreront dans le Ndiambour, s'ils essaient de le faire, je les ferai poursuivre par mes cavaliers qui les arrêteront, parce que moi et Damel nous ne faisons qu'un et son ennemi est le mien³⁷.

Nous en déduisons que la colonie veut s'appuyer sur le Kajoor pour conquérir le Njambur. Si la population de cette localité obéit aux ordres des chefs nommés par le Damel, la voie est balisée pour se retrouver au stade initial et dans ce cas elle perdrat toute son autonomie qui était garantie par les revenus qu'ils tiraient de la culture de l'arachide et qui lui permettaient d'exister. Il vient à nouveau de prouver que c'est lui qui était à l'origine des différends entre les marabouts du Njambur et le pouvoir central. Mieux, il cessa de favoriser la conspiration des marabouts *Njambur-Njambur* en leur interdisant toute action armée contre le Damel. Que personne ne compte sur lui pour de pareille chose, il laissera l'histoire suivre son cours normal.

La révolte des marabouts du Njambur a connu un échec comme celles qui l'ont précédé. Nous pensons que Faidherbe, par ses intrigues, en est le principal instigateur même si certains observateurs tentent de lier ce conflit à la défense des intérêts de l'islam de la part des chefs musulmans du Njambur. Les historiens traditionnels l'appellent même « *Kharé Makodu ak serigne si* »³⁸. Ce qui démontre la dimension que cette bataille avait prise entre *ceddo*

³⁵ A.N.S., 13G 88, pièce n°88, *commandant du poste au directeur des affaires indigènes, Mérinag'hen le 30 décembre 1859*.

³⁶ A.N.S., 3B 91, fol. 63, lettre n°25, *gouverneur à Damel, Saint-Louis, le 31 décembre 1859*.

³⁷ A.N.S., 3B 91, fol. 63, verso, circulaire n°1, *le gouverneur du Sénégal Louis Faidherbe, aux chefs nommés par Damel dans le Ndiambour, Saint-Louis, le 23 janvier 1860*.

³⁸ La bataille entre Macodou et les chefs religieux.

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités...

représentés par le camp de Birima Ngoné Latir à travers son père Makodu et les marabouts chefs religieux du Njambur. Cependant, cette victoire de Birima est très bénéfique pour le Kajoor. Le Damel peut se réjouir de n'avoir pas été battu par les Français, car il était persuadé de la connivence de Faidherbe avec les marabouts du Njambur. Quant à la défaite de ces derniers deux choses peuvent le justifier : le manque de moyens adéquat et la duplicité de Faidherbe.

Conclusion

Les rapports entre la colonie et le Njambur ont été déterminés par le contrôle des activités commerciales et la présence des Maures Trarzas réfugiés dans le Njambur. Les communautés musulmanes de ladite province qui ont toujours tenté de conquérir leur autonomie politique et religieuse sous la direction des familles maraboutiques très influentes avaient refusé de livrer leurs hôtes à qui elles étaient liées par une longue chaîne de solidarité. Ce qui fut à l'origine de plusieurs expéditions dans le Njambur et de guerres entre le Damel et les marabouts. La nouvelle ligne de conduite politique tracée par les français, le souci d'assainir la colonie par une épuration allant du Waalo jusqu'au Njambur et les grandes manœuvres ayant conduit aux différentes expéditions de Nguick et de Nomré ont permis de comprendre que la question des Maures Trarzas évoquée par le gouverneur Faidherbe pour entrer dans le Njambur n'était qu'un alibi. Son objectif principal n'était que d'instaurer un climat propice à la mise en valeur des sols et à la tranquillité du commerce. En ce moment précis, le Njambur tendait à devenir une confédération musulmane autonome et la meilleure manière de casser cette dynamique était d'exiger un principe contraire à la volonté des populations, c'est-à-dire le renvoi des Maures Trarzas de tout le territoire du Njambur. La suite des événements a démontré comment le gouverneur s'est défait des marabouts de Nguick et de Niomré. Par contre le Njambur n'est pas, encore, au bout de ses peines, un autre conflit éclate deux ans plus tard entre Madiodio et Lat Dior pour la succession sur le trône.

A. Sources archivistiques

Série B / Correspondances générales (1779-1959)

Sous série 2B : Correspondance départ du gouverneur du Sénégal au Ministre (1816-1869).

A.N.S., 2B 32, fol. 69, verso, *rapport sur l'expédition de Ndiambour par Faidherbe, Saint-Louis le 13 Mars 1858.*

Sous série 3B : Correspondances départ du gouverneur du Sénégal à toutes personnes autres que le ministre (1788-1893).

3B 91 : Direction des affaires extérieures « n°5 ». Correspondance avec les divers chefs du Waalo (1819-1861), du Baol (1859-1862), du Cayor (1851-1862). *1 registre, 166 ff.*

- 13 juillet 1855 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 10 aout 1855 : Correspondance du gouverneur au Djraf du Ndiambour.
- 23 octobre 1855 : Correspondance du gouverneur à Damel
- 31 janvier 1856 : Correspondance du gouverneur aux gens du Ndiambour.
- 18 décembre 1856 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 18 décembre 1856 : Correspondance du gouverneur à Serigne Mpal, Serigne Louga, Serigne Niomré, Serigne Ndia et Serigne Nguick.
- 27 décembres 1856 : Correspondance du gouverneur à Serigne Coki.
- 04 avril 1857 : Correspondance du gouverneur aux chefs du Ndiambour.

Ibrahim Seck

- 13 novembre 1857 : Correspondance du gouverneur à Serigne Niomré et à tous les gens du village.
- 05 décembre 1857 : Correspondance du gouverneur à Mokhtar Binta, aux chefs et aux gens de Niomré.
- 16 mars 1858 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 22 juin 1858 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 20 octobre 1859 : Correspondance du gouverneur à Serigne Coki et Silmakha Dieng.
- 28 octobre 1859 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 04 novembre : Correspondance du gouverneur à Serigne Louga.
- 08 décembre 1859 : Correspondance du gouverneur à Serigne Niomré.
- 18 décembre 1859 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 31 décembre 1859 : Correspondance du gouverneur à Damel.
- 23 janvier 1860 : Circulaire du gouverneur aux chefs nommés par Damel dans le Ndiambour.

Série E : Conseils et Assemblées (1815-1958).

Sous série 3E : Conseil d'administration et conseil privé du Sénégal (1819-1955).

3E 28 : Conseil d'administration du Sénégal. Procès-verbaux des délibérations (2 Février – 19 Novembre 1852). *1 registre, 139 ff.*

- 13 décembre 1859 : Procès-verbal du conseil d'administration du Sénégal.

Série G : Politique et Administration Générale (1782-1958).

Sous série 1G : Études générales : missions, notices et monographies (1818-1947).

- 1G 36 : Notice historique sur le Kayoor (1870).

Sous série 13G : Affaires politiques, administratives et musulmanes du Sénégal de 1782 à 1880.

13G 88 : Merinaghen. Correspondance du commandant de poste au gouverneur (1869-1880).

- 26 décembre 1859 : Correspondance du commandant du poste de Mérinag'hen au gouverneur.
- 27 décembre 1859 : Correspondance du commandant du poste de Mérinag'hen au directeur des affaires indigènes.
- 30 décembre 1859 : Correspondance du commandant du poste de Mérinag'hen au gouverneur.

B. Ouvrages, travaux et sources imprimées

BA O., 1977, (documents recueillis présentés et publiés par) *La pénétration française au Cayor*, tome I (1854-1861), Abbeville, Imp. F. Paillard, 503 p.

CULTRU P., 1910, *Les origines de l'Afrique occidentale. Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870*, Paris, Émile Larose, 376 p.

DIOP A.B., 1981, *La société Wolof tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala, 360 p.

DIOUF M., 1990, *Le Kajoor au XIXe siècle : pouvoir ceddo et conquête coloniale*, Paris, Karthala, 327 p.

Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités...

GROSSE A., 1986, *L'Afrique Noire Contemporaine*, Collection U. Série « société et politique », Paris, Presse de science Po., 392 p.

GUEYE M., 1974, *Le Njambur de 1828 à 1891*, Mémoire de maîtrise, Histoire, U. D., 123 p.

MAVIDAL J., 1863, *Le Sénégal son état présent et son avenir*, Paris, Benjamin Duprat, 230 p.

SAINT-MARTIN Y-J., 1989, *Le Sénégal sous le second empire*, Paris, Karthala, 680 p.



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

BOLUKI, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578
2789-956X

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com
BP : 14955, Brazzaville, Congo